



<http://snapatsi.fr>



T
O
U
S
C
O
R
P
S

FORMATION IDF

Le jeudi 19 février 2015, les organisations syndicales ont été conviées par Monsieur David CLAVIERE, Directeur des Ressources Humaines, à prendre part à une séance de travail sur la Sous Direction de la Formation. Le SNAPATSI était représenté par Pascale PINEAU, Corinne RIVIERE et Stéphane TAMARIN.

1er POINT : BILAN DE LA CRÉATION DE LA SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION

La création de la sous-direction de la formation est une réponse aux préconisations du rapport IGA-IGF quant à la nécessité d'un opérateur unique.

Le sous-directeur de la formation, M. NICOLLE a fait un historique, depuis le 1er mai 2014, date de la création de cette sous direction de la formation et qui regroupe 350 personnels. Il a précisé que la création de la S.D.F n'est pas liée à une politique de rationalisation des effectifs.

2 systèmes de formation cohabitent :

- Une formation Administration Parisienne externalisée sous forme de marché passé avec des prestataires.
- Une formation Police Nationale en interne.

Le bilan global des formations 2014.

Il est dommageable qu'il n'y ait pas eu de bilan spécifique pour les PATS qui ne sont pas les mieux servis en terme d'accès à la formation continue (en moyenne 4 à 5 jours de formation par an).

Plan pluriannuel de la formation et priorités pédagogiques

- Il a été évoqué et reconnu le manque de lisibilité et visibilité de l'offre formation pour les PATS.
- En mars prochain, le Préfet déclinera les priorités qui dégageront un plan de formation.

Bureau National
01.55.34.33.20

(SUITE...)

24 février 2015

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr



<http://snapatsi.fr>



T
O
U
S
C
O
R
P
S

FORMATION IDF (SUITE)

• Un Forum de la formation, sous forme de colloque, aura lieu le 9 avril 2015 à L'Ecole Nationale de l'Administration. Ce colloque réunira tous les interlocuteurs concernés par la formation sur le ressort de la Préfecture de Police et y associera l'ensemble des corps et des métiers. Le SNAPATSI participera à ce forum de la formation.

2ÈME POINT : L'EXPÉRIMENTATION DU RAPPROCHEMENT ENTRE LA SOUS DIRECTION DE LA FORMATION ET LA DÉLÉGATION AU RECRUTEMENT ET À LA FORMATION DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE, est une commande voulue par le Ministre de l'Intérieur

La S.D.F permet d'avoir un opérateur de pilotage unique tout en supprimant d'éventuelles redondances.

Objectif à terme : un opérateur à l'échelle de l'Île-de-France

- Complémentarité et suppression des redondances.
- Phase de rapprochement expérimental mené par le sous-directeur de la formation dans le cadre d'une gouvernance collégiale avec la DRCPN.

Bureau National
01.55.34.33.20

**LE SNAPATSI
VOUS TIENDRA INFORMÉ
DE LA SUITE DE CE DOSSIER !**